


Un moral qui flanche en 2024?

L'indice du climat des affaires de Dun and Bradstreet montre que l'ambiance demeure morose au deuxième trimestre 2024 parmi les entreprises helvétiques, en raison notamment des problèmes de chaîne d'approvisionnement dus à la situation géopolitique **Par Gian Pozzy**



CONTENU PARTENAIRE  **F.G. PFISTER**

Assurer l'avenir: les bonnes décisions se prennent déjà à 50 ans

Une direction d'entreprise avisée ne cherche pas seulement à maîtriser le présent, mais veille aussi à assurer l'avenir. Prévoir sa succession assez tôt, avec une stratégie ciblée, est la clé pour le succès à long terme de l'entreprise

A 50 ans, on est au milieu de la vie – c'est du moins ce qu'on prétend. Fort bien. Mais quid de l'avenir? Bien trop rares sont, hélas, les entrepreneuses et les entrepreneurs qui se posent cette question. A mon sens, une grave négligence, qui peut avoir des conséquences fatales non seulement pour sa propre entreprise, mais aussi pour l'économie suisse dans son ensemble. En Suisse, 70 000 à 90 000 entreprises devront régler leur succession ces prochaines années. Avec pas moins d'un million d'emplois en jeu.

Dans mon cas, la question de la succession s'est déjà posée assez tôt. Lorsque j'ai repris, en 2009, à 35 ans, le fabricant de meubles Zesar, l'entreprise occupait encore 18 collaborateurs. En 2020, ils étaient déjà 60. Dans le cadre de ma stratégie, je voulais que l'avenir de l'entreprise soit déjà défini à mes 50 ans et que les conditions soient réunies pour que l'entreprise puisse voler de ses propres ailes – sans moi.

Les valeurs Pfister

Au cours de l'évaluation de plusieurs options pour la succession, j'ai fait la connaissance de Rudolf Obrecht, à travers un contact personnel. Rudolf Obrecht est président du conseil d'administration de F.G. Pfister Holding, qui appartient à 100% à la fondation F.G. Pfister et investit dans des PME suisses cherchant à régler leur succession. Après quelques rencontres, j'étais certain d'avoir trouvé le partenaire idéal pour assurer la pérennité de mon entreprise. Avec une bonne raison: nous partageons les mêmes valeurs.

Selon les statuts de la fondation F.G. Pfister, la holding est tenue de respecter les principes définis dans la vision et de les mettre en pratique. Celle-ci est l'héritage de Fritz Gottlieb Pfister, le fondateur de

Pfister Meubles. Son but est de renforcer la Suisse en tant que place économique, place industrielle et lieu de vie, tout en assurant la prévoyance des collaborateurs du groupe.

Lâcher prise

Cela implique non seulement un engagement financier, mais aussi une responsabilité sociale et la prise en compte de la durabilité dans les décisions d'investissement. Ces «valeurs Pfister» mettent l'accent sur les avantages sociétaux et le succès à long terme. C'est cette approche qui m'a convaincu, car il était hors de question de vendre à un simple investisseur financier sans lien avec notre activité et notre identité.

Profil

Roland Zaugg est entrepreneur et président du conseil d'administration de Zesar.ch, l'un des principaux fabricants de meubles ergonomiques pour l'enseignement et l'industrie, qu'il a repris en 2009. Sous sa direction, l'entreprise s'est développée pour devenir un acteur important sur le marché des meubles ergonomiques. Dans le cadre du règlement de la succession de celle-ci, il a vendu l'entreprise en 2020 à F.G. Pfister Holding, appartenant à 100% à la fondation F.G. Pfister. ■



Roland Zaugg est président du conseil d'administration de Zesar.ch. (DR)

La décision de lâcher prise est déterminante pour le succès à long terme d'une entreprise. Mais quel est le bon moment pour cela? Veut-on assurer durablement les emplois, continuer à développer l'entreprise et la maintenir pour les générations à venir? La réalité montre qu'à 60 ans, il peut déjà être trop tard pour assurer une succession bien structurée et durable.

Pour prendre les bonnes décisions, il faut aussi une disposition correspondante de l'équipe. En tant qu'entrepreneur, on évolue avec ses collaborateurs. L'objectif ultime est d'amener l'entreprise à se gérer elle-même. L'équipe de direction doit fonctionner.

Régler la succession d'une entreprise dirigée par son propriétaire représente toujours un défi. Pour moi

aussi, ce lâcher prise a été une étape difficile, mais passionnante. Aujourd'hui, je considère cette période comme particulièrement enrichissante. Notamment parce que j'ai trouvé, avec la fondation F.G. Pfister, un nouvel écrin pour mon entreprise, dans le cadre duquel le maintien et le développement des emplois et de l'entreprise elle-même sont au centre.

Nouvelle mission à 50 ans

Au sein de F.G. Pfister Holding, j'ai aujourd'hui, à 50 ans, la possibilité d'apporter ma longue expérience et de participer au développement de ce modèle unique en son genre. J'encourage les PME suisses qui seront, demain, confrontées à la question de la succession, à entreprendre dès aujourd'hui les premières démarches et à mener une réflexion approfondie sur l'avenir qu'elles souhaitent donner à leur entreprise et à la place industrielle suisse – peut-être même en tant que membre de la famille F.G. Pfister, qui se distingue par une vision claire, axée sur le maintien et le développement des entreprises. ■ **Roland Zaugg**

zesar.ch
fgpfister.ch

CONTENU PARTENAIRE

Contenu produit et commercialisé pour un partenaire. Réalisé indépendamment de la rédaction du «Temps». Voir notre charte des partenariats.

